

LCA Programmes 2019, seconde/ première, option et spécialité
 « construction d'une conscience individuelle humaniste et moderne »

Pour tous les niveaux, 4 objets d'études proposés ; seulement 3 sont obligatoires dont « Méditerranée » (continuité 2de-1^o) ; le professeur peut choisir un « sous-thème »

Pour tous les niveaux : obligation de réaliser un portfolio (voir fiche annexe)

<u>Option seconde</u> Questionnement sur l'homme	<u>Option première</u> Questionnement sur la cité	<u>Spécialité première</u> Interrogations philosophiques scientifiques et religieuses sur la place de l'homme dans l'univers
L'homme et l'animal : - l'homme, un animal comme les autres ? - Mutations, transformations, monstres et hybrides - regard de l'homme sur l'animal : animaux réels, animaux fabuleux ; encyclopédies et bestiaires - des animaux et des hommes : amis ou ennemis ?	Vivre dans la cité : - Naissance et évolution de la cité : mythes de fondation, espaces symboliques, figures emblématiques - Tous citoyens ? Intégration, assimilation, exclusion - La parole : pouvoirs et dérives	La cité entre réalités et utopies : - Penser les différents modes de gouvernement (monarchie, oligarchie, démocratie, tyrannie...) - Gouverner : du mythe à l'histoire, quel prince idéal, (Thésée, Romulus ; Denys de Syracuse, Alexandre le Grand, Auguste...) - Construire la cité : quand l'Antiquité inspire la modernité (d'Hippodamos de Milet à Léonard et Vinci et Le Corbusier....)
L'homme et le divin : - Hommes, héros et dieux : une différence de nature ? - Un monde peuplé de dieux - Métamorphoses : quand l'homme devient dieu, quand le dieu devient homme - Le voyage aux Enfers	Les dieux dans la cité : - Cultes, rites et grandes fêtes - Le politique et le sacré (sacrifices, pratiques divinatoires et oraculaires, culte impérial) - Les cultes et les dieux étrangers dans la cité	Justice des dieux, justice des hommes : - Justice et raison d'État : la question du juste et de l'injuste - Culpabilité et responsabilité : à qui la faute ? - Crimes et châtements : figures mythologiques et historiques - Mesure et démesure : <i>hubris</i> et <i>furor</i>
Soi-même et l'autre : - différences de cultures, différences de conditions : Grecs, Romains, et barbares ; hommes libres et esclaves - La langue de l'autre : échanger et dialoguer - Un autre monde : apparitions, fantômes et spectres - L'autre en soi : dédoublement, possession, aliénation	Masculin, féminin : - Féminin et masculin dans la mythologie : représentations littéraires et artistiques ; travestissement, échange et confusion des sexes, expression des émotions et des sentiments - Femmes et hommes : réalités sociologiques ; représentations et préjugés - Amours, amantes et aimants ; couples mythiques et historiques	Amour, amours : - Désirer et séduire : rencontres et coups de foudre ; blessures et trahisons - Penser l'amour : les différents types d'amour (eros, philia, agapê ; amor, amicitia, caritas...) - Dire et chanter l'amour : poèmes, lettres, théâtre, épitaphes et graffiti... - Représenter l'amour : Aphrodite/Vénus, Eros/Cupidon, ...dans la littérature et l'histoire des arts
Méditerranée : voyager, explorer, découvrir : - « notre mer » : une mosaïque de peuples, un espace polycentré Aux confins du monde habité : terres connues et inconnues - Voyages et périple héroïques - Accueil et hospitalité : étrangers et exilés	Méditerranée : conflits, influences et échanges : - Colonisation et conquête en Méditerranée : repères historiques - Guerres et paix en Méditerranée - D'une rive à l'autre : échanges culturels, influences réciproques	

Littérature et Langues et cultures de l'Antiquité : spécialité

Épreuve écrite

Durée : 2 heures

Objectifs

L'épreuve vise à évaluer la maîtrise par le candidat des attendus du programme de l'enseignement de spécialité Littérature et Langues et cultures de l'Antiquité pour la classe de première, défini dans l'arrêté du 17 janvier 2019 paru au BOEN spécial n°1 du 22 janvier 2019.

Structure

L'épreuve est composée de deux parties prenant appui sur un texte en grec ancien ou en latin d'environ trois cents mots (marge de 10 %) donné en langue ancienne et en traduction. Ce texte s'inscrit dans l'un des objets d'étude au programme de la classe de première traité durant l'année scolaire par le professeur.

Les dictionnaires grec-français ou latin-français sont autorisés. Aucun autre document n'est autorisé.

Partie 1 : Lexique et étude de la langue

A. Lexique (3 points)

Le candidat répond à une question portant sur un terme clé du texte dont le sens en contexte doit être explicité. Le mot sélectionné est en étroite relation avec l'objet d'étude mis en œuvre.

B. Faits de langue (5 points)

Le candidat répond à une question portant sur un fait de langue qui engage la démarche de compréhension et d'interprétation du texte.

Partie 2 : Le candidat traite, au choix, l'une des deux questions suivantes. (12 points)

- Choix n° 1 (Langue) : il est demandé la traduction d'un court extrait (50 mots maximum) constituant la suite du texte donné en traduction. Le candidat s'efforce d'éviter un simple décalque de la phrase latine ou grecque et s'engage dans une traduction personnelle qui témoigne de sa compréhension de la langue ancienne et de sa maîtrise de la langue française. Ce passage à traduire ne peut faire l'objet des questions posées dans les autres parties du sujet.
- Choix n° 2 (Culture) : il est demandé la rédaction d'un court essai libre et organisé en français (500 mots maximum) prenant appui sur le texte support. Le candidat montre sa capacité à confronter ce texte avec ceux, antiques, modernes ou contemporains, qu'il a étudiés en cours d'année ou lus de manière personnelle ainsi qu'avec des œuvres d'autres domaines artistiques. Il peut proposer des pistes problématisées selon des axes culturels variés (littérature, arts, philosophie, histoire, anthropologie, etc.).

Notation

La première partie de l'épreuve est notée sur 8 points (3 points pour le A, 5 points pour le B). La seconde partie est notée sur 12 points. La note finale est composée de la somme des points obtenus à chacune de ces parties.

PORTFOLIO LCA

Afin de s'appropriier tout ou partie d'un des quatre objets d'étude, les élèves élaborent un dossier personnel, le portfolio, dans une perspective d'ouverture et de création. Le format et le support sont libres (papier ou support numérique, poster, affiche, etc.). L'élève élabore un ou deux diptyques parmi les deux possibilités décrites ci-dessous :

Diptyque 1 :

- ☞ un texte latin ou grec authentique accompagné de sa traduction ;
- ☞ un texte contemporain, français ou étranger.

Diptyque 2 :

- ☞ une oeuvre iconographique antique ;
- ☞ une oeuvre iconographique ou filmique contemporaine.

L'objectif est de mettre en résonance ou en confrontation les œuvres sélectionnées.

La réflexion conduite par l'élève s'exprime selon des **modalités libres** faisant appel à son imagination et à sa créativité (essai, exposé écrit ou oral, poster ou affiche, production vidéo, diaporama, etc.).

Dans une perspective qu'il a précisément définie, l'élève peut notamment présenter l'auteur, l'époque et la nature des œuvres, en faire un résumé ou une brève description, justifier la composition de son diptyque par une analyse des œuvres choisies, proposer une ouverture dans laquelle il explique en quoi ce rapprochement lui a paru pertinent, lui a plu ou l'a intéressé.

Le professeur est invité à proposer, en début d'année, une « bibliothèque » d'oeuvres antiques, modernes et contemporaines, liée aux différents objets d'étude, pour accompagner les élèves.

Evaluation

(Les évaluations prennent appui sur les travaux oraux et écrits des élèves, parmi lesquelles le portfolio.)

Elle peut se faire par étape, au choix du professeur, sur:

- l'élaboration
- la production finale
- la présentation orale, dans la perspective du « grand oral » de terminale

Critères d'évaluation :

- Le respect des consignes et des objectifs
- La pertinence des choix, la qualité d'analyse
- La qualité de la présentation dans ses efforts graphiques et esthétiques est valorisée, sans que lui soit donnée une place prépondérante
- Efficacité de la présentation orale (éventuellement)

Les élèves peuvent présenter oralement leur travail devant d'autres élèves (devant le groupe de latinistes et d'hellénistes, devant une classe dans le ou un collège du secteur, ou devant une classe de français ou une classe d'histoire dans leur propre lycée, etc.) ; une exposition ou une présentation en ligne (ENT ou site du lycée) peut être organisée dans l'établissement

ÉTUDE DE LA LANGUE (GREC) : SYNTHÈSE
(Les notions de spécialité se cumulent avec celles de l'option)

EN LATIN	SECONDE (option)	PREMIÈRE (option)	PREMIÈRE (spécialité)
Morphologie nominale	<ul style="list-style-type: none"> Noms neutres et féminins de la deuxième déclinaison troisième déclinaison (1) adjectifs de la deuxième classe εὐδαίμων trois adjectifs : πᾶς μέγας πολύς comparatifs en -τερος et superlatifs en -τατος pronom personnel non réfléchi troisième personne non réfléchie αὐτός 	<ul style="list-style-type: none"> Troisième déclinaison (2) adjectifs de la deuxième classe indéfini et interrogatif τις / τίς τι / τί pronom relatif 	<ul style="list-style-type: none"> Troisième déclinaison(3) pronom relatif ὅσπερ ὅστις
Morphologie verbale	<ul style="list-style-type: none"> Verbes en – ω non contractes : désinences présent actif et moyen-passif indicatif présent moyen-passif ; imparfait actif indicatif futur actif (sigmatique) indicatif aoriste actif (sigmatique et thématique) participe présent actif et moyen-passif imparfait de εἶμι quelques aoristes usuels 	<p>Verbes en – ω non contractes :</p> <ul style="list-style-type: none"> indicatif parfait actif ; οἶδα imparfait moyen passif participe aoriste actif et moyen infinitif aoriste actif présent et imparfait de φημι Verbes contractes en - εω indicatif présent et imparfait actifs 	<ul style="list-style-type: none"> Indicatif futur actif (sauf contracte) verbes contractes en εω : indicatif présent moyen-passif imparfait moyen-passif indicatif, participe et infinitif présents de εἶμι
Syntaxe nominale	<ul style="list-style-type: none"> Valeurs principales du génitif et du datif place et accord de l'adjectif épithète et attribut compléments du comparatif et du superlatif compléments circonstanciels de lieu construction des adjectifs démonstratifs 	<ul style="list-style-type: none"> Substantivation de l'adjectif, de l'infinitif emplois des pronoms personnels non réfléchis 	<ul style="list-style-type: none"> Autres cas de substantivation : participe, syntagme prépositionnel, adverbe constructions de πολλοί
Syntaxe de la phrase	<ul style="list-style-type: none"> Négations valeur des temps de l'indicatif proposition subordonnée infinitive (première approche) proposition participiale (après verbes de perception et de sentiment) propositions subordonnées temporelles à l'indicatif propositions subordonnées causales 	<ul style="list-style-type: none"> Syntaxe des négations complément d'agent participe apposé génitif absolu proposition subordonnée infinitive proposition subordonnée relative ώς+verbe 	<ul style="list-style-type: none"> Proposition subordonnée participiale : participe complétif interrogation directe

ÉTUDE DE LA LANGUE (LATIN) : SYNTHÈSE
(Les notions de spécialité se cumulent avec celles de l'option)

EN LATIN	SECONDE (option)	PREMIÈRE (option)	PREMIÈRE (spécialité)
Morphologie nominale	<ul style="list-style-type: none"> Approche globale des 5 déclinaisons des noms pronoms / déterminants démonstratifs : is, hic, ille, iste, idem, ipse pronom/déterminant interrogatif de thème <i>-qui</i> pronom relatif simple de thème-<i>qui</i> Le subjonctif à l'actif L'impératif présent à l'actif 	<ul style="list-style-type: none"> Le pronom personnel réfléchi pronom / déterminant interrogatif <i>uter, utra, utrum</i> pronoms / déterminants indéfinis <i>nemo, nihil, solus, totus, nullus, ullus</i> degrés de l'adverbe Le participe aux trois temps Le gérondif et l'adj. Verbal La forme passive et les verbes déponents à tous les modes, tous les temps 	<ul style="list-style-type: none"> Le locatif Comparatifs et superlatifs des adjectifs en <i>-ilis, -dicus, -ficus, volus</i> Les adverbes de quantité Les interjections
Morphologie verbale	<ul style="list-style-type: none"> Le subjonctif à l'actif L'impératif présent à l'actif 	<ul style="list-style-type: none"> Le participe aux trois temps Le gérondif et l'adj. Verbal La forme passive et les verbes déponents à tous les modes, tous les temps 	<ul style="list-style-type: none"> Les formes verbales syncopées le passif impersonnel
Syntaxe nominale	<ul style="list-style-type: none"> L'accord de l'adjectif épithète et attribut Les compléments circonstanciels à l'ablatif Les compléments circonstanciels de lieu et de temps à l'accusatif et à l'ablatif 	<ul style="list-style-type: none"> La syntaxe du pronom personnel réfléchi 	<ul style="list-style-type: none"> L'expression de la quantité L'accusatif de relation Cas particuliers de l'expression du lieu et du temps Génitif et ablatif de qualité
Syntaxe de la phrase	<ul style="list-style-type: none"> Les conjonctions de coordination La syntaxe des négations simples <i>non, ne, haud</i> La valeur des temps de l'indicatif La proposition participiale La proposition subordonnée infinitive la relative à l'indicatif Le subjonctif d'ordre, défense, souhait, regret, délibération Prop. sub. circ. Temps et cause 	<ul style="list-style-type: none"> Le complément d'objet au datif, génitif, ablatif Le gérondif et l'adjectif verbal La phrase passive Le complément d'agent du verbe passif Les propositions subordonnées conjonctives par <i>quod</i> et <i>ut</i> 	<ul style="list-style-type: none"> Le double datif